

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 11 décembre 2020, à 9h, en visioconférence.**

L'ordre du jour est le suivant :

EN SÉANCE PUBLIQUE

1. Dotations communales 2021 - Répartition
2. Budget 2021
3. Approbation du PV du Conseil du 13 novembre 2020
4. MP Différents postes de secours - Réalisation et placement des enseignes
5. MP Différents postes de secours - Mise en conformité de l'alimentation électrique et air des véhicules - Conditions et mode de passation
6. MP Yvoir - Achat de matériel pour réalisation de cloisons - Conditions et mode de passation
7. MP Yvoir - Achat et placement d'une pompe citerne eau de pluie - Conditions et mode de passation
8. MP Philippeville - Achat de matériel pour mise en conformité de l'atelier de mécanique - Conditions et mode de passation
9. MP Cerfontaine - Achat de matériel pour réalisation d'une cloison - Conditions et mode de passation
10. MP Dinant - Achat et placement d'une double porte coupe-feu + revêtement de sol dans cinq locaux - Conditions et mode de passation
11. MP Alle-sur-Semois - Couverture espace latéral droit extérieur - Conditions et mode de passation
12. MP achat de mobilier de bureau - Conditions et mode de passation
13. MP Gedinne achat douche - Conditions et mode de passation
14. Personnel opérationnel - Professionnalisation de sapeurs - Modification du jury
15. Ratification décisions du Collège du 13/11/20
- 15A. Personnel administratif - Responsable RH - Vacance d'emploi

A HUIS CLOS

16. Personnel opérationnel - Sergent volontaire - Nomination
17. Personnel opérationnel - Sergent volontaire - Admission au stage
18. Personnel opérationnel - Sapeur-pompier volontaire - Nominations

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agrée, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de la Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

